

OFFICE CENTRAL  
DES  
RÉFUGIÉS ESPAGNOLS

PARIS, le 24 Février 1948

Application du Décret N° 45-766  
du 15 Mars 1945

CERTIFICAT DE NATIONALITÉ

N° 56.898

L'Office Central des Réfugiés espagnols certifie par le présent,  
sur la base des documents produits, que

VILALTA PONT, José

de profession Professeur né à Olujas

province de LERIDA Espagne, le 22 Septembre 1904

de Jaime et de son épouse Carmen

domicilié actuellement à NARBONNE (Aude) 8, Rue Gi-

rard est un réfugié espagnol

Le présent certificat est destiné à être produit à la Préfecture  
pour solliciter la carte d'identité d'étranger ou un certificat  
d'identité et de voyage.

Par application

du Décret du 20 Juin 1945

(Journal Officiel du 19 Juin 1945)

Vu pour certifier  
du présent

PARIS, le



Le Gouverneur V. VALENTIN-SMITH

Délégué du Comité Intergouvernemental

de la Commission de Réparation de la France



LE DIRECTEUR,



*Wally*